

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BRIANCE-COMBADE

*L'an deux mille sept, le 10 décembre, à 20 h 30, le BUREAU de la Communauté de Communes Briance Combade, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au siège de la Communauté de Communes, 4 place Eugène Degrassat à Châteauneuf la Forêt, sous la Présidence de M. Philippe PIQUET, Président,*

*Date de convocation : 4 décembre 2007*

*Présents : Philippe PIQUET, H. LAVAUD, Robert FRAISSEIX, M. TRICARD, Monique DAUDE, Pierre MATINAUD*

*Absents excusés : Mme DECAN, MM. Michel LAMARSAUDE, Michel LEFEVBRE, Marc MONTAUDON, Jean-Claude PATELOUP,*

*Nombre de membres en exercice : 11*

*Mme DAUDE a été nommée secrétaire de séance.*

---

### *N° 19/2007 : Convention / PISCINE C.C. de Noblat*

---

Monsieur le Président porte à la connaissance du bureau les termes de la convention proposée par la Communauté de Communes de Noblat pour régler les conditions de participation de la Communauté de Communes Briance-Combade au financement de l'équipement aquatique entrepris par la Communauté de Communes de Noblat et qui sera situé à St Léonard-de-Noblat. Le montant sollicité est de 160 000 €.

Après délibération, le Bureau autorise le Président à signer la convention de participation au financement de l'équipement aquatique entrepris par la Communauté de Communes de Noblat et dit que le versement du montant sollicité pourra intervenir après le vote du budget de 2008. La convention est jointe en annexe à la présente.

*Fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme à Châteauneuf la Forêt, le 14 décembre 2007.  
Le Président,  
Philippe PIQUET*

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BRIANCE-COMBADE

*L'an deux mille sept, le 10 décembre, à 20 h 30, le BUREAU de la Communauté de Communes Briance Combade, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au siège de la Communauté de Communes, 4 place Eugène Degrassat à Châteauneuf la Forêt, sous la Présidence de M. Philippe PIQUET, Président,  
Date de convocation : 4 décembre 2007*

*Présents : Philippe PIQUET, H. LAVAUD, Robert FRAISSEIX, M. TRICARD, Monique DAUDE, Pierre MATINAUD*

*Absents excusés : Mme DECAN, MM. Michel LAMARSAUDE, Michel LEFEVBRE, Marc MONTAUDON, Jean-Claude PATELOUP,*

*Nombre de membres en exercice : 11*

*Mme DAUDE a été nommée secrétaire de séance.*

---

### *N° 20/2007 : Convention/P.N.R. cadastre*

---

Le P.N.R. de Millevaches en Limousin demande l'autorisation de disposer des données cadastrales numérisées. Un avenant à la convention actuelle est à solliciter auprès de la Direction Générale des Impôts.

Après délibération, le Bureau autorise le Président à demander à la Direction Générale des Impôts l'agrément du P.N.R. de Millevaches en Limousin pour l'accès aux données cadastrales numérisées détenues par la Communauté de Communes Briance-Combade.

*Fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme à Châteauneuf la Forêt, le 14 décembre 2007.  
Le Président,  
Philippe PIQUET*

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BRIANCE-COMBADE

*L'an deux mille sept, le 10 décembre, à 20 h 30, le BUREAU de la Communauté de Communes Briance Combade, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au siège de la Communauté de Communes, 4 place Eugène Degrassat à Châteauneuf la Forêt, sous la Présidence de M. Philippe PIQUET, Président,*

*Date de convocation : 4 décembre 2007*

*Présents : Philippe PIQUET, H. LAVAUD, Robert FRAISSEIX, M. TRICARD, Monique DAUDE, Pierre MATINAUD*

*Absents excusés : Mme DECAN, MM. Michel LAMARSAUDE, Michel LEFEVBRE, Marc MONTAUDON, Jean-Claude PATELOUP,*

*Nombre de membres en exercice : 11*

*Mme DAUDE a été nommée secrétaire de séance.*

---

### *N° 21/2007 : Convention/prestation équitation*

---

La convention en cours avec M. Dinter arrive à échéance le 31.12.2007. Il est nécessaire de renouveler cette convention à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008 pour une durée d'un an, résiliable, et pour un montant identique soit 11,50 €/séance/enfant.

Après délibération, le Bureau autorise le Président à signer la convention citée ci-dessus et dont un exemplaire est joint en annexe.

*Fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme à Châteauneuf la Forêt, le 14 décembre 2007.  
Le Président,  
Philippe PIQUET*

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BRIANCE-COMBADE

*L'an deux mille sept, le 10 décembre, à 20 h 30, le BUREAU de la Communauté de Communes Briance Combade, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au siège de la Communauté de Communes, 4 place Eugène Degrassat à Châteauneuf la Forêt, sous la Présidence de M. Philippe PIQUET, Président,  
Date de convocation : 4 décembre 2007*

*Présents : Philippe PIQUET, H. LAVAUD, Robert FRAISSEIX, M. TRICARD, Monique DAUDE, Pierre MATINAUD*

*Absents excusés : Mme DECAN, MM. Michel LAMARSAUDE, Michel LEFEVBRE, Marc MONTAUDON, Jean-Claude PATELOUP,*

*Nombre de membres en exercice : 11*

*Mme DAUDE a été nommée secrétaire de séance.*

---

### *N° 22/2007 : Convention/prestation cuisson poterie*

---

Il est nécessaire de préciser par convention les conditions de la prestation réalisée par Mme Sylvie Erhart pour la cuisson des poteries confectionnées dans le cadre de l'activité poterie pratiquée par les jeunes. Sont prévues pour 2008 : 74 séances au prix de 11 € TTC la séance.

Après délibération, le Bureau autorise le Président à signer la convention citée ci-dessus et dont un exemplaire est joint en annexe.

*Fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme à Châteauneuf la Forêt, le 14 décembre 2007.  
Le Président,  
Philippe PIQUET*

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BRIANCE-COMBADE

*L'an deux mille sept, le 10 décembre, à 20 h 30, le BUREAU de la Communauté de Communes Briance Combade, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au siège de la Communauté de Communes, 4 place Eugène Degrassat à Châteauneuf la Forêt, sous la Présidence de M. Philippe PIQUET, Président,*

*Date de convocation : 4 décembre 2007*

*Présents : Philippe PIQUET, H. LAVAUD, Robert FRAISSEIX, M. TRICARD, Monique DAUDE, Pierre MATINAUD*

*Absents excusés : Mme DECAN, MM. Michel LAMARSAUDE, Michel LEFEVBRE, Marc MONTAUDON, Jean-Claude PATELOUP,*

*Nombre de membres en exercice : 11*

*Mme DAUDE a été nommée secrétaire de séance.*

---

### *N° 23/2007 : Convention/Office de Tourisme*

---

Afin de pouvoir effectuer le premier versement début janvier 2008, la convention avec l'Office de Tourisme doit être renouvelée. Le montant total de subvention versé en 2007 est de 30 500 € (25 000 € +2 500 € +3 000 €). Pour 2008, la subvention sollicitée par l'O.T. est de 31 400 €. Il est proposé de fonctionner sur les mêmes modalités qu'en 2007 : 28 000 € en 4 pactes de 7 000 €, 2 500 € subordonné au recrutement pendant la période estivale et l'éventuel complément 900 € après délibération du conseil communautaire au moment du vote du budget.

Après délibération, le Bureau autorise le Président à signer la convention citée ci-dessus et dont un exemplaire est joint en annexe.

*Fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme à Châteauneuf la Forêt, le 14 décembre 2007.  
Le Président,  
Philippe PIQUET*

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BRIANCE-COMBADE

*L'an deux mille sept, le 10 décembre, à 20 h 30, le BUREAU de la Communauté de Communes Briance Combade, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au siège de la Communauté de Communes, 4 place Eugène Degrassat à Châteauneuf la Forêt, sous la Présidence de M. Philippe PIQUET, Président,  
Date de convocation : 4 décembre 2007*

*Présents : Philippe PIQUET, H. LAVAUD, Robert FRAISSEIX, M. TRICARD, Monique DAUDE, Pierre MATINAUD*

*Absents excusés : Mme DECAN, MM. Michel LAMARSAUDE, Michel LEFEVBRE, Marc MONTAUDON, Jean-Claude PATELOUP,*

*Nombre de membres en exercice : 11*

*Mme DAUDE a été nommée secrétaire de séance.*

---

### ***N° 24/2007 : Subvention SARL ZINZEN***

---

Monsieur le Président fait état des comptes de résultats produits par le cabinet d'experts comptables SLECO pour la SARL ZINZEN au titre de l'exploitation du cinéma Le Colisée durant l'exercice 2006. Ce document fait apparaître une subvention d'un montant de 8 856,03 € à charge de la Communauté de Communes en application de la convention en date du 01.09.2006 (délib. 24/2006).

Après délibération, le Bureau émet un avis favorable au versement à la SARL ZINZEN de la subvention citée ci-dessus.

***Fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme à Châteauneuf la Forêt, le 14 décembre 2007.  
Le Président,  
Philippe PIQUET***

*Délibération certifiée exécutoire  
transmise à la Préfecture le  
17.12.2007*

***Le Président,  
Philippe PIQUET***

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BRIANCE-COMBADE

*L'an deux mille sept, le 10 décembre, à 20 h 30, le BUREAU de la Communauté de Communes Briance Combade, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au siège de la Communauté de Communes, 4 place Eugène Degrassat à Châteauneuf la Forêt, sous la Présidence de M. Philippe PIQUET, Président,  
Date de convocation : 4 décembre 2007*

*Présents : Philippe PIQUET, H. LAVAUD, Robert FRAISSEIX, M. TRICARD, Monique DAUDE, Pierre MATINAUD*

*Absents excusés : Mme DECAN, MM. Michel LAMARSAUDE, Michel LEFEVBRE, Marc MONTAUDON, Jean-Claude PATELOUP,*

*Nombre de membres en exercice : 11*

*Mme DAUDE a été nommée secrétaire de séance.*

---

### *N° 25/2007 : Subvention O.P.A.H.*

---

Monsieur le Président présente le dossier produit par M. Nicolas DUGOT (Julika 87130 Châteauneuf-la-Forêt) et qui a été validé par le comité technique de Monts et Barrages le 10.10.2007 et reçu à la CCBC le 04.11.2007.

Total des travaux éligibles : 17 240,91 € H.T.

Subventions accordées :

REGION. :	2 000 €
BRIANCE-COMBADE :	1 500 €

Après délibération, le Bureau émet un avis favorable au versement à M. Nicolas DUGOT de la subvention citée ci-dessus d'un montant de 1 500 €.

***Fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme à Châteauneuf la Forêt, le 14 décembre 2007.***

***Le Président,  
Philippe PIQUET***

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BRIANCE-COMBADE

*L'an deux mille sept, le 10 décembre, à 20 h 30, le BUREAU de la Communauté de Communes Briance Combade, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au siège de la Communauté de Communes, 4 place Eugène Degrassat à Châteauneuf la Forêt, sous la Présidence de M. Philippe PIQUET, Président,  
Date de convocation : 4 décembre 2007*

*Présents : Philippe PIQUET, H. LAVAUD, Robert FRAISSEIX, M. TRICARD, Monique DAUDE, Pierre MATINAUD*

*Absents excusés : Mme DECAN, MM. Michel LAMARSAUDE, Michel LEFEVBRE, Marc MONTAUDON, Jean-Claude PATELOUP,*

*Nombre de membres en exercice : 11*

*Mme DAUDE a été nommée secrétaire de séance.*

---

### *N° 26/2007 : Subvention à HISTOROCKS*

---

M. Philippe PIQUET ne participe pas à la délibération.

Monsieur Lavaud, Vice-Président, porte à la connaissance du bureau le courrier en date du 30 octobre émanant de l'association ORGANISATION HISTOROCKS (Moulin de Beauvais 87130 Sussac) qui sollicite une subvention d'un montant de 300 € au titre des manifestations qu'elle a organisées en 2007.

Après délibération, le Bureau émet un avis favorable à l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 300 € au titre de l'année 2007 pour l'association ORGANISATION HISTOROCKS.

Il conviendra de rappeler que les demandes de subventions doivent :

- être effectuées sur présentation d'un projet et d'un plan de financement prévisionnels,
- avoir pour objet un **événement** de rayonnement intercommunal et qui, si possible, d'année

en année se déroule sur la totalité du territoire.

De plus, la Communauté de Communes ne souhaite pas accorder d'aide à des projets qui reçoivent une subvention à l'échelon communal.

*Fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme à Châteauneuf la Forêt, le 14 décembre 2007.*

*Le Président,  
Philippe PIQUET*



